

# CONTRIBUTION AUX DEUX DEBATS PUBLICS

Projet de réseau de transport public du Grand Paris et Projet Arc Express

Janvier 2011

## THINK TANK

### « Attractivité Grand Paris »



**ATTRACTIVITE GRAND PARIS** est une initiative citoyenne et non partisane, commencée en 2005.

Notre ambition est de **faire de la politique autrement** ; de retisser les liens de confiance entre citoyens et gouvernants, **de remettre le citoyen au cœur de la réflexion** et ouvrir nos partis politiques de sorte que l'expérience personnelle et professionnelle de chacun nourrisse programmes et politiques dans la recherche du *bien commun*.

L'expérience citoyenne que nous vivons depuis plus de 5 ans ressemble à ce que Hannah Arendt appelait *l'agir politique*, un exercice de liberté, la volonté de construire le *vivre-ensemble*.

Valérie SACHS  
Président de « Attractivité Grand Paris »  
Conseiller de Paris  
Secrétaire National au Grand Paris pour le Nouveau Centre

Attractivité Grand Paris,  
46 avenue de l'éna, 75116 Paris. France  
<http://www.attractivitegrandparis.fr>

*Association loi 1901*

### POURQUOI LE GRAND PARIS ?

« Vouloir toujours, c'est le fait de Paris »  
Victor Hugo

Le Grand Paris ne se limite pas au seul volet du transport public, au risque de perdre la raison même du projet : l'aménagement et le développement du territoire pour que, Paris Ville-Monde d'une planète globalisée confirme sa place dans le concert des métropoles de demain.

Le Grand Paris a l'ambition d'apporter **une réponse à l'attractivité** en berne de notre pays, à la croissance au ralenti de la zone euro. Seule une croissance soutenue permet de créer de véritables emplois et les richesses indispensables au financement de notre modèle social. Renforcer l'attractivité de notre métropole, c'est l'ouvrir sur le monde par son port, la Seine, mais aussi par ses aéroports. Ils sculpteront le développement économique et urbain du XXI<sup>e</sup> siècle, comme les autoroutes au XX<sup>e</sup> siècle, les chemins de fer au XIX<sup>e</sup> siècle ou les ports au XVIII<sup>e</sup> siècle. Aussi le **concept d'aérotropolis**, développé par John Kasarda est à transposer.

Les huit pôles de développement dont Saclay sont autant de leviers vers une **économie de la connaissance et de l'innovation**, y compris pour les zones défavorisées.

Le futur réseau de transport participe au pouvoir de séduction d'une métropole mondiale s'il unit les grands territoires stratégiques et assure la fluidité entre les différents clusters, PARIS et la Région Capitale.

Paris est la seconde place financière européenne derrière Londres en termes d'implantation de banques et d'institutions financières internationales.

## GRAND PARIS

### Place

### Financière

### d'après crise

Si Londres séduit par la richesse de "*l'environnement City*", Paris dispose d'atouts à faire valoir : son infrastructure, la qualité de sa gestion d'actifs, ses chaires de finances.

Moins exposée, moins décadente aussi, Paris a moins souffert que sa concurrente de la crise financière. Dans la tempête, elle s'est montrée plus sûre, plus efficace aux yeux des investisseurs internationaux.

**Son poids économique est considérable : 15% du PIB régional, 4,4% du PIB national.**

**Le secteur financier emploie plus de 270 000 salariés soit davantage que les secteurs de l'agroalimentaire et de l'automobile réunis, dont 150 000 sont parisiens, soit 11% de l'emploi parisien auquel il convient d'ajouter les emplois indirects (services juridiques, informatique, immobilier).**

Mais le Grand Paris a besoin que Paris en finisse avec sa logique de *survie économique* et prenne conscience que le développement économique, dont l'un des atouts est le secteur financier, est le préalable indispensable à la réalisation de toutes les autres politiques, y compris la solidarité à laquelle nous sommes très attachés.

Enfin, le Grand Paris peut compter sur le pôle Finance Innovation et sur l'efficacité de Paris Europlace,

Une ville-monde est un vaste réseau humain et entrepreneurial interconnecté tant localement qu'à l'international favorisant la mobilité, la recherche et l'innovation ; les synergies ainsi créées engendrent croissance et cohésion sociale.

Selon tous critères d'attractivité confondus, et tenant compte de la hiérarchie d'après-crise, Paris est aujourd'hui en 5<sup>e</sup> position après Londres, Bombay, New York et Shanghai. Dans trois ans, Paris rétrograderait à la 8<sup>e</sup> place car mal adapté aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle (*KPMG 2010*).

Le Grand Paris, dans une économie globalisée, face à la concurrence fulgurante des nouvelles villes monde, doit créer très concrètement les conditions pour passer d'un taux de croissance de 2% à 4 % compte tenu du potentiel de ce territoire stratégique, porte d'entrée au marché européen.

## PARIS

## VILLE-MONDE

POUR  
UNE  
NOUVELLE  
GOUVERNANCE

Paris ne possède plus les atouts indispensables pour s'imposer au niveau international et multiplie les faiblesses en termes de taille, de population, de moyens et de gouvernance.

L'enjeu pour le Grand Paris est de disposer des outils politiques nécessaires pour maximiser les créations de richesses **en renforçant les solidarités** notamment financières et fiscales. C'est restaurer dialogue et confiance entre Paris et les communes limitrophes, créer un réel sentiment d'appartenance pour en finir avec l'exclusion.

Aussi le Grand Paris doit réinventer notre capitale au delà du périphérique en « ville-monde » sans « déshabiller » Paris, apporter **l'impulsion** politique qui manque tant à la Région Capitale, et concilier **obligation de proximité centrée autour du citoyen tout en s'adaptant aux normes d'une métropole de taille mondiale.**

La réalisation du Grand Paris se heurte à une difficulté politique immense par la multitude des acteurs et la résistance de ceux qui craignent de disparaître dans la réforme.

Au-delà des clivages partisans traditionnels, il faut simplifier et faire dialoguer les différents réseaux et territoires. **Le « millefeuille » illisible** par la multiplication des structures a eu pour conséquences l'accroissement de la dépense publique et l'inefficacité politique.

« *Aerotropolis* »

**Définition :** quand l'aéroport est compris comme le levier de croissance dans l'économie du XXI<sup>e</sup> siècle.

Un nouveau stade de développement urbain, organisé, compétitif et durable qui associe des entreprises fortement liées au secteur de l'aviation, ou utilisatrices de l'infrastructure et installées à proximité.

L'objectif est de relier les centres d'affaires et de congrès, les établissements scolaires et les parcs de loisirs de la région aux principaux axes de transport des villes, les lieux de vie, du travail et du savoir, en visant la création d'emplois.

**Aerotropolis Europe :** ou comment s'inspirer de la réussite de son équivalent américain où à Memphis, plus de 1 000 entreprises se sont installées à proximité de l'aéroport, faisant doubler le PIB de l'agglomération en dix ans.

AEROTROPOLIS

ET

GRAND PARIS

# LE GRAND PARIS UN ACCELERATEUR DE CROISSANCE, ET DE CONFIANCE EN L'AVENIR UN CREATEUR DU MIEUX VIVRE POUR LES GENERATIONS FUTURES.

## Respecter l'esprit de la loi GRAND PARIS

Comme le rappelle l'article premier de la loi du 3 juin 2010, le projet est urbain, social et économique, d'un intérêt national, car il unit les grands territoires stratégiques, au premier rang desquels Paris et le cœur de l'agglomération parisienne.

Aujourd'hui la fusion des CCIP, des préfectures de police, des services déconcentrés de l'habitat ouvre la voie vers une simplification du « mille feuilles » dont on ne mesure pas encore les effets.

Le tracé définitif devra respecter l'esprit de la loi. S'il est essentiel que la Région et l'Etat parviennent à un accord, le succès politique de celui-ci n'excuserait pas un mauvais tracé, condition essentielle, non exclusive, à la réussite du Grand Paris.

Le financement et la fiscalité liée restent à préciser : le règlement communautaire 1370/2007/CE, dit OSP, oblige à fixer la répartition des coûts liés à la fourniture et aux services afin de déterminer la clé de la compensation financière de ces activités.

Nous appelons de nos vœux une structure ad hoc dédiée à la **promotion à l'international** du Grand Paris.

Le Grand Paris transcende les clivages partisans. C'est un projet de civilisation nécessitant l'engagement sans faille des politiques, comme des capitaux privés internationaux, des entreprises aux côtés des chercheurs...

Le groupe de réflexion « **Attractivité Grand Paris** » souhaite contribuer, par ses propositions, à faire évoluer les mentalités, à mieux renforcer la capacité de la Région Capitale à capter l'investissement productif, à créer un environnement favorable aux entreprises de taille moyenne souhaitant se développer ; enfin à attirer et maintenir en son sein les ressources humaines, financières et technologiques. Nous rêvons d'un Grand Paris symbole de la renaissance de la puissance économique française, autour de deux mots clef - souplesse et innovation -, qui associe sans cloisonnement de statuts ou de culture, universités, chercheurs publics et privés, créateurs d'entreprises et investisseurs.